



## RAPPORT DE L'ATELIER SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'ALPHABÉTISATION NUMÉRIQUE ET LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE AU CAMEROUN



*Rigobert Kenmogne, Secrétaire Exécutif de Digital Access*

**MERINA HOTEL, Yaoundé-Cameroun**

**15 Décembre 2022**

[www.digital-access.org](http://www.digital-access.org) / [info@digital-access.org](mailto:info@digital-access.org) / [digitalaccess16@gmail.com](mailto:digitalaccess16@gmail.com) /699 10 85 07

## Mot de bienvenue et remarque spéciale



*Rigobert Kenmogne, Secrétaire Exécutif de Digital Access*

Le mot de bienvenue de Monsieur Rigobert Kenmogne, le Secrétaire Exécutif de Digital Access marque le début effectif de cet atelier sur les **politiques publiques en matière d’alphabétisation numérique et de citoyenneté numérique au Cameroun**. Dans son propos liminaire il a abordé les missions de Digital Access et l’historique du programme **Mon Univers Digital**. L’atelier a réuni une vingtaine de participants représentant les institutions clés de l’espace cyber éducatif du Cameroun.

Après le mot du Secrétaire Exécutif de Digital Access, **Olivia Tchamba**, la Responsable des Politiques Publiques de **Meta** en Afrique Francophone déclare : « *C’est un réel plaisir de partager ces moments avec vous : Il faut que les standards de la communauté soient maîtrisés pour une utilisation responsables des différentes plateformes numériques.* » Elle ajoute que « *pour protéger les membres de notre communauté, un ensemble de mécanismes est établi avec pour but de faciliter les usages des différentes plateformes de Meta. Nous luttons contre les contenus nocifs, les utilisateurs sont protégés car Meta a mis un ensemble de ressources et nous contribuons à ce qu’internet soit plus sûr. Alors nous avons un souci de travailler en*

*synergie pour donner la possibilité aux utilisateurs d’être en ligne en toute sécurité. Des programmes sont déployés à travers le monde et en Afrique en particulier pour faire des utilisateurs des défenseurs de l’Alphabétisation numérique et de la Citoyenneté numérique».*



*Olivia Tchamba, Responsable des politiques publiques de Meta, Afrique Francophone*

A la suite des remarques de Madame **Olivia Tchamba**, une question de Monsieur **Léonard Dogmo**, Sous-Directeur au Ministère de la Jeunesse (MINJEC) a suivi: *Meta pense-t-il à travailler directement avec des administrations pour faciliter la sensibilisation sur la citoyenneté numérique?* Pour des initiatives se rapprochant du programme Mon Univers Digital, Madame Tchamba a recommandé au responsable du MINJEC de collaborer avec DIGITAL ACCESS pour faciliter une telle initiative.

Sur la question relative à la formation sur l’ensemble du territoire de la journaliste de la CRTV, il a été rappelé que GidiCom travaille dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest et Digital Access dans les huit (08) régions francophones du Cameroun.





## Première partie : les présentations

La pause-café a précédé l'exposé de **Rigobert Kenmogne** relative à **alphabétisation numérique et la citoyenneté numérique : vue globale**. Il a développé son exposé sur les atouts et les enjeux de l'habileté numérique pour les pays africains en général et pour le Cameroun en particulier. L'expert en droit numérique est revenu sur l'importance de travailler en synergie. Une collaboration franche entre les différents acteurs (administrations publiques et Organisations privées) afin de mettre sur pied une législation consensuelle qui intègre toutes les propositions et facilite le développement du numérique. Il est donc important pour le gouvernement d'impliquer les membres des associations, de la société civile dans l'optique de trouver la bonne grammaire qui permettra d'avoir un environnement sain et d'avoir de véritables citoyens numériques.

Par la suite Arouna Mfenjou, l'un des formateurs du programme a entretenu les participants sur **les Instruments et politiques publiques en faveur de l'alphabétisation numérique**. L'expert s'est posé la question de savoir qui nous appris à utiliser l'internet ? Ainsi à la réponse selon laquelle ce sont nos enfants qui nous apprennent à utiliser ces outils de nos jours. Il s'est interrogé aussi sur ceux qui ont appris aux enfants à utiliser les réseaux sociaux. Des interrogations qui ont servi de base aux développements des discussions. Le Cameroun dispose un corpus juridique, bien mal structuré sur le numérique. La loi de 2010 sur la cybercriminalité et la cyber sécurité dans les articles 113, 75, 78, 85 entretiennent la confusion, de ce fait il a présenté les lacunes et l'absence de clarté dans certaines dispositions qui pouvant menacer l'ouverture numérique, la liberté d'expression, l'accès à l'information, la participation et le droit

à la vie privée. Par conséquent il est impératif d'adopter une politique (loi) claire en matière de gouvernance de l'internet. Lutter contre la désinformation du numérique, envisager une refonte du système éducatif ou encore adopter une loi sur la protection des données, protéger les enfants en ligne par l'adoption d'une législation, augmenter le taux de pénétration d'internet (36,5% actuellement soit moins de 10 millions de camerounais ayant accès à internet d'après le rapport 2022 de Hootsuite et We are Social. Une question sur l'application SMCHECK APP a été posée par le représentant du MINPROFF et des indications pour accéder à l'application a été donnée.

Par ailleurs, à l'interrogation sur les outils que DIGITAL ACCESS utilise pour sensibiliser les élèves dans les établissements. Digital Access a présenté les différents outils comme les banderoles, les Roll up, site web et a tenue comme moyens dont dispose la structure.

Sur la question de Suzanne Yotchou du MINEFOP, elle a été édifiée sur les techniques de vérification des informations en ligne.

Le représentant du MINJEC, a proposé une communication plus accrue de l'ANTIC et pas seulement cette structure mais aussi l'ensemble de l'administration. Digital Access déplore l'absence de moyens suffisant pour faire des formations en sécurité numérique, droits numériques et autres pour les administrations publiques

Les participants ont recommandé spécifiquement à DIGITAL ACCESS d'organiser des sessions de formations sur la vérification des informations numériques et la sécurité numérique à l'intention des administrations publiques et privées.

## Deuxième partie : groupes de travail et recommandations

Dans le cadre de réflexion sur les mécanismes et stratégies en faveur de l'alphabétisation numérique et citoyenneté numérique au Cameroun, quatre groupes de travail ont été créés avec des propositions sur le contexte, les mécanismes et les recommandations.

Le premier groupe a été animé par **Ernesto Yene** de Conseil Jeunes. Dans son développement, l'animateur socioéducatif a expliqué le *contexte et le mécanisme pour une meilleure alphabétisation numérique au Cameroun*. Une présentation qui a permis aux participants de dégager en fonction des échanges de la journée des propositions concrètes relatives au contexte, aux mécanismes et les recommandations qui peuvent être fait soit aux décideurs publics soit aux organisations de la Société Civile. Des exemples de recommandations ont été formulés lors de la présentation.

Deux groupes de travail ont été constitués dans ce cadre. Le 1<sup>er</sup> groupe évoque le fait que les freins à l'alphabétisation numérique sont entre autres : le chômage, la pauvreté,



l'analphabétisme. Ainsi, Léonard Logmo I De Semnjock(MINJEC), Sylvain Nkondje Ehab(MINEDUB), Jean Luc Agnia(MINPROFF), Monique Mveng(MINPROFF) et Sylvie Lafortune Nognibo Akamba(MINDEVELL) ont proposé comme :

**Contexte :** La fracture numérique et l'alphabétisation numérique créent une désinformation accentuée avec des discours haineux.

**Mécanismes :** Développer des actions de sensibilisation en faveur de l'alphabétisation numérique ; Régulariser les contenus audio, visuels et les réseaux sociaux ; Développer les plaidoyers en faveur de l'alphabétisation numérique.

**Recommandations :** L'initiation au numérique dans tout le secteur de l'éducation et de la formation ; Il faudrait une synergie d'actions des acteurs pour la réduction de la fracture numérique ; Faire de l'alphabétisation numérique une priorité dans les politiques publiques ; Elaborer un manuel participatif sur l'initiation à l'alphabétisation numérique au Cameroun ; Solliciter des bailleurs de fonds le renforcement de l'accompagnement financier ; ouvrir les écoles aux formations sur le numérique dans le cadre des APPS ; renforcer les causeries éducatives, les contenus des cours d'informatique doivent être intensifiés ; disposer d'un manuel d'initiation grand public dès l'achat d'un terminal numérique.

Le second groupe du même thème est constitué de Flore Atsena(Mairie Ydé 2), Serge-Roberteau Tchoffo(PNUD), Dieudonné Menye II(ANTIC), Claudine Awono Nga(Ydé 1er), Suzanne Yotchou Tchato(MINEFOP) et Fabrice Makem(EDUK-MEDIA) Ils formulent des réflexions suivantes :

**Contexte :** Bien que le taux de pénétration d'internet soit encore faible (25%), il reste à noter que son utilisation n'est pas appropriée. Il y a un intérêt à redéfinir les enjeux des NTIC dans notre société.

**Mécanismes :** Bien définir les rôles de chaque partie prenante, sensibiliser et éduquer les populations cibles ; Faire une bonne orientation vers les institutions agréées ; Adapter la communication à la cible (utilisation des langues et des moyens de communication).

**Recommandations :** Les ministères en charge de l'éducation doivent intégrer dans les curricula de formation l'alphabétisation numérique ; DIGITAL ACCESS devrait multiplier ses sessions d'information et de formation pour les adultes ; Elaboration d'un guide national en matière de bonnes pratique de l'usage du numérique.

Le second thème porte sur le *contexte et mécanismes pour une meilleure citoyenneté numérique au Cameroun*. Cette activité a été animée par Fabrice Makem d'Eduk-Media. Pendant son propos, il a mentionné le rôle de l'organisation et a félicité le travail de Digital

Access. Les mêmes membres de groupe du premier thème ont travaillé sur le second thème. Ici, comme dans le premier thème quelques indications ont été faites :

**Contexte :** Absence des connaissances sur la réglementation du numérique ; les dérives observées sur les réseaux sociaux qui exposent les jeunes aux contenus numériques.

**Mécanismes :** Faire de la pédagogie numérique ; Accompagner les victimes du cyber harcèlement par des psychologues ; Former les jeunes sur la détection des fake-news et sur la signalisation des comptes dangereux.

**Recommandations :** Créer une plateforme numérique qui met en relation tous les acteurs impliqués dans l'éducation à la citoyenneté numérique ; Développer l'andragogie numérique ; Insister sur les campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires et centre de formation.

Le second groupe propose:

**Contexte :** La citoyenneté numérique est une problématique que les gens ne maîtrisent pas, ne comprennent pas aussi leur responsabilité en ligne.

**Mécanismes :** C'est une sensibilisation par les institutions concernées via des spots, en langue officielle ou nationale.

**Recommandations :** Organisation des campagnes de sensibilisation ; formations et échanges sur les plateformes numériques avec des acteurs clés ; élaboration d'un guide national d'éthique numérique ; application stricte des sanctions en cas de violation ; instauration de la Minute AlphabeTic dans les radios et les Télévisions.

